

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014**

DATE DE LA CONVOCATION	14 AVRIL 2014
DATE D'AFFICHAGE	14 AVRIL 2014
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	10
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	5
- AYANT DONNÉ POUVOIR	4
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	1

Le LUNDI VINGT-HUIT AVRIL DEUX MILLE QUATORZE à Dix-neuf Heures le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre BOULET, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :** M. Jean-Pierre BOULET, M. Christophe RISOU, M. Claude FERRY, M. Bruno LAKHDAR, M. Mathieu FALQUE, Mme Michèle VOURLAT, M. Alain MARTIN, Mme Karine BONNABEL, M. Emmanuel BAROU, Mme Estelle MATHIEU.

**ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (5) :**

- AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : M. Marc CORRAZE ayant donné procuration à Bruno LAKHDAR, Mme Amandine CHASTAN ayant donné procuration à Claude FERRY, Mme Françoise HAYE ayant donné procuration à Christophe RISOU, Mme Béatrice BENNE ayant donné procuration à Karine BONNABEL.
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR (1) : M. Edouard DAVID

**NOMBRE DE VOTANTS : 14**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Karine BONNABEL

**I. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS**

En préambule, M. le Maire précise que la commission des finances a examiné le 17 avril 2014 les comptes de l'année passée et ceux de l'année en cours. Il a été décidé de lancer un audit financier afin d'établir un état des lieux et de définir un schéma d'orientation budgétaire pour le mandat.

**A- COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION 2013**  
**(délibérations 2014.050 et 2014.051)**

Le Conseil Municipal procède à l'approbation du compte administratif 2013, lequel correspond au compte de gestion du Receveur Municipal à savoir par budgets :

Comptes Administratifs 2013	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	Votes
Budget Principal	8 219 530,29€	15 265 215,12 €	7 045 684,83 €	unanimité
eau et assainissement	2 659 453,42 €	1 563 893,46 €	- 1 095 559,96 €	unanimité
Remontées Mécaniques	2 202 305,46 €	2 214 654,56 €	12 349,10 €	unanimité
Microcentrale	241 950,26 €	0,21 €	- 241 950,05 €	unanimité
OT-SEM SEDEV	533 116,40 €	60 633,19 €	- 472 483,21 €	unanimité
Commerce	15 998,65 €	58 564,93 €	42 566,28 €	unanimité
Micro-crèche	110 498,70 €	141 783,05 €	31 284,35 €	unanimité

CCAS	2 995,53 €	13 988,86 €	10 993,33 €	unanimité
Ecoles	178 917,46 €	197 423,05 €	18 505,59 €	unanimité
<b>Total</b>	<b>14 164 766,17€</b>	<b>19 516 156,43 €</b>	<b>5 351 390,26 €</b>	

Il est précisé que M. le Maire en sa qualité d'ordonnateur est sorti durant les votes d'approbation des comptes administratifs.

### **B- VOTE DU TAUX DES IMPOSITIONS 2014 (délibération 2014.049)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition en vigueur.

### **C- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014 (délibérations 2014.052 et 2014.053)**

Le Conseil Municipal procède successivement aux votes des différents budgets qui s'équilibrent en sections de Fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :

BUDGETS	Fonctionnement	Investissement	Votes
Budget Principal	12 377 544.87 €	9 507 402.39 €	unanimité
eau et assainissement	322 850.00 €	2 244 406.29 €	unanimité
Remontées Mécaniques	907 034.10 €	2 506 779.76 €	unanimité
Microcentrale	0.00 €	297 950.05 €	unanimité
OT-SEM SEDEV	0.00 €	845 483.21 €	unanimité
COMMERCE	9 392.13 €	47 481.57 €	unanimité
Micro-crèche	132 649.46 €	4 449.46 €	unanimité
CCAS	8 503.09 €	4 590.24 €	unanimité
Ecoles	203 335.00 €	12 827.05 €	unanimité

Il est rappelé que le budget est un acte de prévision susceptible d'évoluer en cours d'année par délibérations modificatives, le cas échéant.

### **2014.053 – Création du budget annexe Service Assainissement Non Collectif (SPANC) :**

Suite aux conseils du Receveur Municipal, le Conseil Municipal décide d'instaurer un budget annexe pour l'activité du service d'assainissement non collectif, et approuve le règlement de service correspondant.

### **• D- DELIBERATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES**

#### **(Délibérations 2014.054 à la 2014.065)**

Conformément aux règles de la comptabilité publique, le Conseil Municipal procède à l'approbation à l'unanimité de délibérations particulières reprenant les dispositions budgétaires votées pour les domaines suivants :

- **2014.054 : Affectation d'emprunt au Budget annexe de l'Eau et d'Assainissement :**  
Le Conseil Municipal autorise l'affectation d'emprunt pour la somme de 910 000 euros du Budget Principal au Budget Annexe Eau et Assainissement.
- **De la délibération 2014.055 à 2014.063 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2013 pour le budget principal et les budgets annexes (Eau et Assainissement, Remontées Mécaniques, Commerce, CCAS, Microcentrale, Micro-crèche, Caisse des Ecoles).**
- **Subventions 2014 :** Seule la subvention de fonctionnement de l'office du tourisme est votée. Pour le reste il a été décidé d'examiner les demandes en commissions avant d'être prochainement votées par le conseil municipal.
- **2014.064 - Tarification de la cantine scolaire :** Au 1<sup>er</sup> Mai 2013, le ticket repas était

- **2014.065 – Postes d’avenir aux Services Techniques** : Le Conseil Municipal approuve le recrutement de deux postes « Emploi Avenir », un au secrétariat et un agent polyvalent.

Le Secrétaire de séance,

Karine BONNABEL



Le Maire,

Jean-Pierre BOULET

